

1. Renseignements sur l'agence

Nom de l'agence :	Numéro de permis :
Numéro, rue, bureau :	Code postal :
Ville :	

Modalités de remboursement :

Le remboursement de la contribution au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages sera fait par chèque.

Remise de la demande de remboursement :

Pour déclarer le montant des contributions au fonds pour lesquelles vous demandez un remboursement, remplissez le présent formulaire et faites-le parvenir soit :

- par courriel, à infopermis@opc.gouv.qc.ca;
- par la fonction *Transmettre un document*, dans le service [Gestion du permis en ligne](#);
- ou par la poste, à l'Office de la protection du consommateur.

Le formulaire doit être signé par le titulaire du permis ou par un autre dirigeant de l'agence de voyages.

Vous devez aussi joindre à ce formulaire un détail des voyages pour lesquels un remboursement est demandé. Ainsi, pour chaque voyage concerné, vous devez fournir les renseignements suivants :

- Nom du client;
- Date prévue du voyage;
- Total des services touristiques vendus;
- Montant de la contribution au fonds;
- Date de l'émission du reçu;
- Date d'annulation du voyage;
- Remboursement demandé au fonds.

2. Calcul du remboursement demandé de la contribution au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages

Période de remboursement aux clients : du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019

Total des services touristiques vendus sujets au remboursement :	(_____) \$ (A)
Calcul de la contribution à rembourser :	Montant (A) x 0,001 = (_____) \$
<input type="checkbox"/> J'ai joints à ce formulaire le détail des voyages pour lesquels je demande un remboursement du Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.	

3. Certification

JE DÉCLARE que les renseignements fournis dans le présent rapport et dans toutes les pièces ci-annexées sont véridiques et complets.	
Nom du titulaire de permis ou du dirigeant :	Fonction :
Signature :	Date :
À tout moment, des pièces justificatives peuvent être demandées pour valider les renseignements présentés dans les déclarations.	